

de ces deux pièces oratoires, qui ont si fort agité la presse politique, et nous nous croyons fondé à dire que l'appréciation de la *Minerve* est, de toutes celles qui ont été faites, la plus exacte et la plus juste.

Ces deux discours ne sauraient être pris au pied de la lettre. Pour les apprécier sainement, il faut tenir compte des circonstances. Il ne s'agissait pas, à Saint-Lin, à l'inauguration d'un chemin de fer comme celui des Laurentides, de faire de la politique de parti. C'est ce que comprenait, sans doute, l'hon. Secrétaire-Provincial, dont la grande supériorité intellectuelle n'est nulle part contestée. Obligé, naturellement, de parler, dans cette occasion, en sa qualité officielle, M. Chapleau ne pouvait s'exprimer comme il le fit sur un *husting*, en temps d'élection. Il ne devait pas s'éloigner trop du sujet, c'est-à-dire du chemin des Laurentides, qui est d'abord une entreprise purement nationale et non une œuvre de parti. En réponse aux félicitations légitimes adressées au gouvernement local, qui a favorisé cette entreprise, M. Chapleau dit simplement que ce ministère, dont il est lui-même un membre éminent, avait pour principe de chercher l'intérêt et le progrès de la province, avant de chercher l'intérêt et le progrès du parti qui le soutient.

Pour cette raison, le gouvernement doit être considéré, dans toutes les questions d'intérêt général, comme un gouvernement de *progrès* plutôt que comme un gouvernement de parti. L'éminent orateur profita de cette définition pour faire incidemment quelques allusions à l'union possible des hommes dévoués aux intérêts nationaux, et pour rendre hommage au talent de son adversaire, M. Laurier, le chef futur du parti libéral.

Nous avons cherché vainement à découvrir, dans tout cela, une pensée contraire aux principes du parti dont M. Chapleau est un des chefs les plus distingués et les plus autorisés. M. Cartier, en plusieurs circonstances, a fait appel aux libéraux, dans des termes beaucoup plus accentués. Nous ne voyons pas que le parti conservateur puisse s'offenser de voir le gouvernement qu'il appuie s'appeler un gouvernement de *progrès*. Ces deux mots, *conservateur* et *progressiste*, entendus dans le sens que M. Chapleau leur a prêté, ne nous paraissent pas incompatibles. Le gouvernement conservateur de Québec, qui se pique d'aider autant que possible toutes les entreprises de voies ferrées, dans le but de favoriser le progrès de notre province, peut bien s'appeler un gouvernement de *progrès*, et nous ne voyons pas qui pourrait y contredire. Les ministériels seraient bien sots de s'offusquer de cette définition, venant d'un ministre même, pour le seul fait que l'opposition la ratifie et rend loyalement hommage au talent si distingué de ce ministre.

M. Chapleau ne ferait que suivre les traditions de M. Cartier, en faisant des vœux pour l'union des libéraux modérés avec les conservateurs. Ses qualités aimables, son affabilité, sa douceur et sa grande générosité naturelle, le mettraient plus à même encore que son illustre prédecesseur, de réussir dans cette tâche de conciliation s'il voulait sérieusement et activement l'entreprendre, ce qu'il pourrait faire mieux que tout autre.

A. GÉLINAS.

LA MORT DE M. THIERS

Le grand événement de la semaine, c'est la mort de M. Thiers, arrivée lundi, le 3 septembre. L'ex-président de la République française a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante. Dans la matinée du 3, il était en parfaite santé, et il passa plusieurs heures dans son cabinet de travail, selon son habitude. C'est en sortant de table, après son déjeuner, qu'il ressentit le choc soudain qui l'a tué. Il tomba à la renverse, et rendit le dernier soupir quelques instants après, sans avoir repris connaissance.

La nouvelle de ce décès subit et inattendu s'est répandue aussitôt dans le monde entier. Il y a six mois, la mort du vétérinaire de la politique française serait

passée presque inaperçue : aujourd'hui, elle produit l'effet d'un coup de foudre. Il y a six mois, M. Thiers, descendu du trône et redevenu simple membre de la députation républicaine, n'avait qu'une importance moindre. Il était eclipsé par Gambetta et par les autres personnalités plus en vue de la Gauche. On le considérait comme fini. Son âge si avancé semblait lui interdire, malgré sa verve extraordinaire, toute ambition et toute aspiration nouvelle. Il avait bien droit à la retraite, une retraite définitive, après une carrière publique d'un demi-siècle. C'était le parti qui lui conseillait son tact politique et le soin de sa réputation. Mais l'ambition et la soif du pouvoir ne s'éteignent qu'avec la vie chez certains hommes d'Etat. A quatre-vingts ans, M. Thiers songeait encore sérieusement à rester sur la scène et à jouer un rôle. Datant de la Restauration, ce personnage curieux, une des figures les plus énigmatiques de ce siècle, persistait à vouloir se mêler activement des événements contemporains. Sa santé, si merveilleusement conservée, pouvait contribuer à entretenir chez lui cette ambition sénile. Le coup politique du 16 mai dernier vint lui fournir l'occasion qu'il guettait. M. Gambetta, son ancien ennemi, qu'il avait traité de *fou furieux* en pleine Assemblée, en 1872, lui offrit de prendre la direction du parti républicain pendant la lutte qui allait commencer. Cette démarche du chef de la Gauche radicale n'était pas très-désintéressée. Gambetta jugeait très-sainement que M. Thiers avait plus de chance que lui de vaincre le Maréchal, et il comprenait parfaitement qu'il ne pouvait tarder lui-même à recueillir la succession du chef octogénaire qu'il se donnait ainsi volontairement. La campagne anti-macmahoniennne s'ouvrit de la sorte, sous les auspices de M. Thiers, qui se prêta complaisamment aux vues de son nouveau lieutenant, auquel il devait servir de paravent. Le vieux politique espérait vivre assez pour fournir encore un règne raisonnable. M. Gambetta, de son côté, comptait que ce chef extraordinaire, qui avait déjà un pied dans la tombe, durerait assez pour assurer le triomphe de son parti et préparer l'avènement des *nouvelles couches*. L'événement est venu déjouer tous ces calculs : M. Thiers, qui paraissait si bien portant, est mort au moment même où l'on s'attendait le moins à le voir disparaître, et où tout un parti fondait sur lui de si grandes espérances.

Le télégraphe a parlé longuement de ce décès imprévu, qui, arrivant ainsi en pleine campagne électorale, a jeté la consternation dans le camp républicain. Voilà, en effet, M. Gambetta sans paravent, et, par conséquent, impossible. On sait, d'ailleurs, ce que la mort d'un chef de parti peut produire, au beau milieu d'une bataille électorale. C'est comme si un général en chef succombait en plein combat, avant le moment décisif. Cette mort laisse le parti de la Gauche dans un désarroi complet. On croit que cet événement, auquel les conservateurs prêtent un caractère providentiel, vu les circonstances, décide des élections qui auront lieu le ou vers le 14 octobre. Dans tous les cas, il est certain qu'il change notablement la face des choses en France.

L'histoire portera son jugement sur M. Thiers. Le dossier du vieil homme d'Etat est fort chargé. M. Thiers débute dans la vie politique comme journaliste, au commencement du règne de Charles X. Il se distingua promptement, et il acquit bientôt sur l'opinion une influence considérable, dont il se servit pour travailler à l'entreprise de la révolution de 1830, qui fut en grande partie son ouvrage. Il soutint le nouveau régime, qui le combla de faveurs, jusqu'à ce qu'il eût cessé d'en rien attendre. Il contribua, alors, par ses intrigues, à amener la révolution de 1848, comme il avait amené celle de 1830. Mais ici son ambition fut déçue. L'Empire arriva, qui rejeta le vieux ministre de Louis-Philippe dans l'ombre, où il resta jusqu'à ce que les événements de 1870-71 le rappellent de nouveau aux affaires. Il a fourni une des carrières les plus longues qu'ait jamais parcourues un homme d'Etat. Il était dans

la politique depuis cinquante ans. Quels services a-t-il rendu à la cause de l'ordre et à la France, pendant tout ce temps ? Quelle est la mesure du mal qu'il a fait et du bien qu'il a pu faire ? Cette vie étrange, terminée si subitement, ouvre le champ aux réflexions. M. Thiers n'était pas chrétien, ce qui suffit pour expliquer son scepticisme politique. Il est à craindre qu'il n'ait pas eu le temps de se reconnaître. Dieu aie pitié de son âme ! A quoi servent le talent et le génie, sans la religion ? Au lendemain du renversement de M. Simon, lors de la coalition des Gauches sous l'égide de MM. Thiers et Gambetta, un journal conservateur de France, commentant cette réapparition inopinée du vieux politique, disait : "Il ne reste plus que deux soupirs à M. Thiers ; nous voulons espérer que le dernier sera pour Dieu, mais il est évident que l'avant-dernier est destiné à la Révolution." Ce journal ne s'attendait pas probablement à ce que le dernier fût si court et si proche.

A. GÉLINAS.

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de l'hon. M. Chauveau comme shérif de Montréal, en remplacement de feu M. Leblanc. Cette nomination est accueillie partout avec honneur. En offrant ainsi à M. Chauveau la place la plus lucrative dont il puisse disposer, le gouvernement local a fait preuve de tact. Il a montré qu'il tenait à honneur de rivaliser avec le gouvernement d'Ottawa, pour un homme qui est une de nos grandes gloires nationales.

NOS GRAVURES

Louis-Adolphe Thiers

Nous publions le portrait de M. Thiers. Le manque d'espace nous empêche de donner en même temps la biographie du célèbre homme d'Etat. Au reste, ceux qui conservent *L'Opinion Publique* n'auront qu'à référer à la série pour trouver cette biographie, qu'il est facile de compléter pour les dernières années de la vie de ce personnage fameux.

Les membres du Chapitre de Saint-Hyacinthe

M. CHARLES ST. GEORGES, curé de Saint-Athanase. Né à Varennes, le 13 mars 1834 ; fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe ; ordonné le 15 août 1838, il fut nommé vicaire à Sorel ; 1859, curé à Granby ; 1860, vicaire, puis desservant à Sorel ; 1861, curé à Saint-Paul d'Abbotsford ; 1865, à Saint-Charles ; 1868, à Saint-Athanase ; chanoine honoraire, le 16 août 1877.

M. HILAIRE MILLIER, G.-V., curé de Belœil. Né à Contrecoeur, le 26 février 1823 ; fit ses études à Saint-Hyacinthe ; ordonné le 9 février 1851, il demeura au séminaire, comme professeur, jusqu'en 1855 ; 1855, missionnaire à Stanstead ; 1856, curé à Saint-Hilaire ; 1860, à Saint-Athanase ; 1861, à Sorel ; conseiller diocésain depuis 1866, grand-vicaire depuis 1868 ; principal fondateur de l'hôpital et du collège de Sorel ; 1875, curé à Belœil, chanoine, le 16 août 1877.

M. JOS.-ANDRÉ PROVENÇAL, curé de Saint-Césaire. Né au Château-Richer, le 30 novembre 1817 ; étudia à Saint-Hyacinthe ; ordonné le 23 décembre 1843, fut professeur au collège de Chambly ; 1844, vicaire à Chambly ; 1846, curé à Sainte-Victoire ; 1847, à Saint-Judes ; 1850, à Saint-Césaire ; fondateur du collège commercial de Saint-Césaire ; chanoine honoraire, le 16 août 1877.

M. ALEXIS-XYSTE BERNARD, ass.-sec. de l'évêque. Né à Belœil, le 29 décembre 1847 ; étudia au collège de Montréal ; ordonné le 1er octobre 1871, il fut nommé vicaire à Saint-Denis ; 1872, directeur du collège de Saint-Hyacinthe ; 1876, appelé à l'évêché de Saint-Hyacinthe ; chanoine, le 16 août 1877.

MGR. JOS.-SABIN RAYMOND, prélat domestique de Sa Sainteté Pie IX. V.-G. et

supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe. Né à Saint-Hyacinthe, le 13 mars 1817 ; étudia au collège de cette ville, et fut ordonné le 22 septembre 1832 ; il s'agrégua au séminaire dont il fut nommé supérieur en 1846 ; vicaire-général depuis 1852 ; administrateur du diocèse à deux reprises ; théologien aux quatre premiers conciles de Québec ; conseiller diocésain depuis 1866 : un des fondateurs de la communauté du Précieux-Sang ; chanoine, le 16 août 1877.

M. LS.-MISAEI ARCHAMBAULT, curé de Saint-Hugues. Né à Saint-Antoine, le 14 juillet 1812 ; étudia à Saint-Hyacinthe, et fut ordonné le 15 janvier 1837 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste, puis à Saint-Jacques de l'Achigan ; 1840, curé à Saint-Hugues ; conseiller diocésain en 1866, et chanoine le 16 août 1877.

M. JOS.-BENJAMIN LECLAIRE, ancien curé. Né à Montréal, le 27 août 1817 ; étudia au collège de Montréal, et fut ordonné le 17 décembre 1842 ; vicaire à Ottawa ; 1843, à Terrebonne ; 1845, à Sainte-Marie ; 1846, curé à Stanbridge ; conseiller diocésain en 1866 ; chanoine, le 16 août 1877. Il se retire à l'évêché.

MGR. L.-Z. MOREAU, évêque de Saint-Hyacinthe. Né à Bécancour, le 1er avril 1824 ; étudia à Nicolet, et fut ordonné à Montréal, le 19 décembre 1846. Assistant-secretaire ; 1852, secrétaire à l'évêché de Saint-Hyacinthe ; curé de la cathédrale, et vicaire-général en 1869 ; administrateur du diocèse à trois reprises ; conseiller diocésain depuis 1866 ; consacré évêque de Saint-Hyacinthe, le 16 janvier 1876.

M. JEAN-JOEL PRINCE, professeur d'anglais au séminaire de Saint-Hyacinthe. Né à Saint-Grégoire, le 18 août 1816 ; étudia à Saint-Hyacinthe, et fut ordonné le 13 août 1845 ; vicaire à Saint-Césaire, puis missionnaire dans les Townships jusqu'à 1848, époque à laquelle il s'agrégua au séminaire ; chanoine, le 16 août 1877.

M. ANTOINE O'DONNELL, curé de Saint-Denis. Né en Angleterre, le 31 juillet 1831 ; étudia à Saint-Hyacinthe, et fut ordonné le 5 août 1855 ; vicaire à Sorel ; 1858, curé à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe ; 1861, à Saint-Athanase ; 1862, à Saint-Denis ; chanoine, le 16 août 1877.

M. JOS.-ALPHONSE GRAVEL, V.-G. de l'évêché de Saint-Hyacinthe. Né à Saint-Antoine, le 2 février 1843 ; étudia à Saint-Hyacinthe, et fut ordonné le 26 août 1866 ; vicaire à Compton, 1868 ; curé de Compton ; 1870, directeur du collège de Sorel ; 1872, assistant-secretaire à l'évêché ; 1875, secrétaire et conseiller diocésain ; vicaire-général le 16 janvier 1877 ; chanoine, le 16 août 1877.

M. RÉMI OUELLETTE, vice-supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe. Né à Sandwich, le 26 décembre 1830 ; étudia à Saint-Hyacinthe, et fut ordonné à Paris le 20 décembre 1856 ; vicaire à Toronto ; 1857, recteur de l'église Saint-Michel à Toronto ; 1859, il s'agrégua au séminaire ; chanoine, le 16 août 1877.

M. JOSEPH BEAUREGARD, ancien curé. Né à Saint-Hyacinthe, le 24 octobre 1812 ; étudia en cette ville, et fut ordonné le 27 février 1836 ; vicaire à Notre-Dame de Montréal ; 1837, procureur à l'évêché de Montréal ; 1838, vicaire à Sainte-Elizabeth ; 1840, curé à Saint-Valentin ; 1844, à Lapréstation ; 1868, il se retire à Saint-Mathias ; conseiller diocésain depuis 1866 ; chanoine, le 16 août 1877.

M. MAXIME DECELLES, curé de la cathédrale. Né à Saint-Damasse, le 30 avril 1849 ; étudia à Saint-Hyacinthe, et fut ordonné le 21 juillet 1872 ; vicaire à Saint-Denis ; 1873, vicaire, puis curé d'office à Belœil ; 1875, curé de la cathédrale ; chanoine, le 16 août 1877.

M. OLIVIER DÉSORCY, curé de Saint-Ours. Né à Saint-Cuthbert, le 13 janvier 1827 ; étudia à l'Assomption, et fut ordonné le 29 décembre 1850 ; vicaire à Saint-Eustache ; 1851, à Saint-Césaire ; 1852, à Sainte-Marie ; 1854, curé à Saint-Alexandre ; 1876, curé à Saint-Ours ; chanoine honoraire, le 16 août 1877.